

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7321600601**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7321600601>

Cette annonce a été mise en ligne le **7 mars 2023** sur **Actu.fr**  
Pour le département : **45 - LOIRET**

*LTA ELEC*  
*Société par Actions Simplifiée au capital de 7 622,45 €*  
*Siège social : Les Tenons*  
*45230 LA CHAPELLE-SUR-AVEYRON*  
*434 412 672 RCS ORLEANS*

Aux termes d'une décision en date du 16 décembre 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Thierry LEPAN, demeurant à Les Tenons, 45230 LA CHAPELLE-SUR-AVEYRON, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à Les Tenons, 45230 LA CHAPELLE-SUR-AVEYRON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Orléans, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis,  
Le Liquidateur.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**Vincent TOUSSAINT**  
Directeur de Médialex

